



Mere sans papier avec bebe née en france

Par **naceur06**, le **08/12/2017** à **14:17**

bonjour je suis résident en France depuis plus de 20 ans et je possède une carte de séjour et je suis marier en 2015 et la je vien d'avoir un enfant avec une mère sans papier es que l'enfant il peu avoir c'est papier ou non merci

Par **amajuris**, le **08/12/2017** à **18:44**

bonjour,
avez-vous déclaré la naissance de cet enfant à la mairie de la commune de naissance ?
mais cela ne donne pas droit automatiquement un titre de séjour pour l'enfant et sa mère.
vous écrivez que vous êtes mariés, mais je suppose que la mère de votre enfant n'est pas votre épouse sinon elle serait en situation régulière.
salutations